AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (18)ItemJean-Baptiste André Godin à Paul Foucart, 12 mai 1877

Jean-Baptiste André Godin à Paul Foucart, 12 mai 1877

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (18)
Collation1 p. (365r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Paul Foucart, 12 mai 1877, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 21/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49315

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction12 mai 1877
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireFoucart, Paul (1848-1902)
Lieu de destinationValenciennes (Nord)

Description

RésuméGodin avertit Paul Foucart qu'il fera poursuivre Bonnaire, de mauvaise foi, dès le retour d'Alexandre Tisserant. Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.
- La fin de la formule de politesse et la signature ne sont pas copiées.
- Sur le folio 365r sont copiées deux lettres de Godin à Paul Foucart du 12 mai 1877.

Mots-clés

Conflit, Procédure (droit)

Personnes citées

- Bonnaire [monsieur]
- Tisserant, Alexandre (1822-1896)

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

Monnier Societt,

Mr. Bannaire me semble avoir mis asses de mauraise. foi à mon régard pour que je n'ai plus qu'un parte à prendre: celie de la poursuire dans minagement. Je vous donnerai la dernaine prochaine les instructions necessaires a ce sujety tel en est besision; si sa ne le fais aujourd'hui e'est pares que M. Erisserent que est charge du contentine de ma maison, se trause absent, accessited dan retours il vous escica. Varilles agrees Montien

Mousium Foucast,

Je vous autorise à pronère pour moi, conformiment aux instructions que vous sut eté precidencement downead har M. Cisserant, l'engagement de somme de 7.202, y la la faillite de 16. Mison, à la condition que, moyenment es rapport, je serai admis au passif chirographaire de la faillite de W. M. Nivon, pero ex fils, pour la somme de . - 18.634; " Merilly agreer, Monney, Dassurance de mon entres Consideration.